

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018, à 20 h à la salle des délibérations, située au 362 rue Principale, Daveluyville.

SONT PRÉSENTS :            M. Ghyslain Noël, maire  
                                      Poste vacant, conseiller no. 1  
                                      M. Denis Bergeron, conseiller no. 2  
                                      M. François Robidoux, conseiller no. 3  
                                      M. Alain Raymond, conseiller no. 4  
                                      M. Roland Ayotte, conseiller no. 5  
                                      Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

La directrice générale, Mme Tammy Voyer et la greffière, Mme Pauline Vrain, assistent également à la séance.

Ouverture            de            Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

M. Ghyslain Noël, maire, tient à féliciter M. Raynald Jean suite à son élection au poste de conseiller no. 1.

**2018-10-221.**            **CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;  
Adoption            de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION**  
Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'agenda tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**2018-10-222.**            **CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 13 septembre 2018 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;  
Adoption du             
procès-verbal de             
la séance             
extraordinaire du             
jeudi 13             
septembre 2018           

**RÉSOLUTION**  
Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité que la greffière soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

Suivi des dossiers            **MRC d'Arthabaska**  
M. Ghyslain Noël, maire, mentionne que lors de la rencontre du conseil de la MRC d'Arthabaska du 19 septembre dernier, les points suivants ont été abordés :

- œ Lancement du sondage MADA-MRC. Ce sondage, disponible sur <http://www.monidee.ca>, permettra de connaître les besoins des aînés;
- œ Achat d'une remorque d'urgence dans le cadre du protocole local d'intervention d'urgence;
- œ Une subvention dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) a été octroyée à la Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CDEVR) pour l'intégration de main-d'œuvre immigrante;
- œ Démission de M. Frédérick Michaud. Un processus d'embauche a débuté.

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

Politiques sociales

Mme Christine Gentes, conseillère, mentionne que c'est aujourd'hui la journée internationale des aînés, soit le 1<sup>er</sup> octobre. Cette année, la politique sociale de Daveluyville organise une projection gratuite du film « La Bolduc ». La projection se tiendra mercredi 3 octobre à la salle communautaire, à 13 h 30. Les aînés sont invités à participer à l'évènement.

**PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS**

Jour du souvenir  
– Demande de  
contribution

Réception d'une correspondance de la Légion Royale Canadienne demandant une contribution monétaire pour la campagne du Coquelicot et des œuvres qu'elle patronne au montant suggéré de 100 \$. Le Conseil prend acte, sans donner suite.

Proclamation de  
la Journée  
internationale  
pour l'élimination  
de la pauvreté –  
17 octobre 2018

La MRC d'Arthabaska et ses 22 municipalités ont choisi d'officialiser leur engagement en proclamant publiquement le 17 octobre 2018 comme Journée internationale de l'élimination de la pauvreté.

C'est dans un contexte mondial d'augmentation des inégalités sociales que se fête, en 2018, les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La pauvreté touche environ 10 % de la population du Québec et personne n'est à l'abri de tomber dans ses maillons.

Dans la MRC d'Arthabaska, le taux des familles à faible revenu est de 8 % selon Statistiques Québec. Les municipalités, via leur contribution financière aux organismes communautaires et leur participation à rendre les multiples loisirs accessibles, font déjà de l'excellent travail. La Table de concertation et d'action contre la pauvreté et l'appauvrissement, composée de 19 organismes, remercie les élus pour les efforts qu'ils mettent à amoindrir les effets de la pauvreté et les encourage vivement à continuer dans ce sens.

Les élus de la Ville de Daveluyville tiennent aujourd'hui à réitérer leur intention de continuer à développer des politiques et des programmes qui réduisent les inégalités sociales et mettent de l'avant la lutte à la pauvreté.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE**

**2018-10-223.**  
Comptes du 11  
septembre au  
1<sup>er</sup> octobre 2018

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du 11 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2018 de la Ville de Daveluyville totalisant 712 367.31 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Diane Leclerc, trésorière, confirme que la Ville de Daveluyville dispose des crédits suffisants pour les dépenses projetées, conformément à l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des comptes énumérés sur ladite liste du 11 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

**2018-10-224.**  
Nomination de  
répondants en  
matière  
d'accommodement

**CONSIDÉRANT** l'adoption par le Gouvernement du Québec le 18 octobre 2017 de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (LQ 2017, ch.19);

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

nt pour  
l'application de la  
Loi favorisant le  
respect de la  
neutralité  
religieuse de  
l'État

**CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018 de certaines dispositions de cette loi;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 17 de la Loi prévoit la nomination d'un répondant afin de conseiller la plus haute autorité administrative ainsi que les membres du personnel de l'organisme en matière d'accommodement et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Ghyslain Noël**, il est résolu que le conseil municipal désigne la directrice générale, ou en son absence, la greffière, pour agir à titre de répondant en matière d'accommodement pour l'application de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes.

**2018-10-225.**  
Réfection de la  
maçonnerie  
extérieure de  
l'hôtel de ville

**CONSIDÉRANT** les effritements majeurs des briques sur l'hôtel de ville;

**CONSIDÉRANT** la réception de la soumission de Maçonnerie Lavigne & Frères;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **François Robidoux**, il est résolu à l'unanimité d'engager Maçonnerie Lavigne & Frères pour remplacer les murets de briques, tel que décrit dans la soumission S18-09-05, par des pierres Permacon Lafitt couleur gris, pour un montant de 21 972.87 \$, taxes incluses et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

**2018-10-226.**  
Adoption des  
séances du  
conseil pour  
l'année 2019

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 319 de la *Loi sur les Cités et Villes* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant l'endroit, le jour et l'heure du début de chacune;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'exercice 2019, qui se tiendront les lundis et qui débiteront à 20 h à la salle du conseil située à l'hôtel de ville au 362 rue Principale à Daveluyville :

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| 14 janvier 2019  | 4 février 2019  |
| 11 mars 2019     | 1er avril 2019  |
| 6 mai 2019       | 3 juin 2019     |
| 8 juillet 2019   | 12 août 2019    |
| 9 septembre 2019 | 7 octobre 2019  |
| 4 novembre 2019  | 2 décembre 2019 |

**2018-10-227.**  
Nomination de  
Mme Kelly-Ann  
Thibault à titre de  
représentante de  
Daveluyville au  
conseil jeunesse

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Arthabaska a convenu de mettre en place un conseil jeunesse sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** chacune des municipalités de la MRC est invitée à élire un jeune représentant ou une jeune représentante pour la représenter pour la période d'octobre 2018 à juin 2019;

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

de la MRC  
d'Arthabaska

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Daveluyville a reçu une candidature;

**CONSIDÉRANT QUE** les élus municipaux ont eu une présentation pour la candidature reçue;

**CONSIDÉRANT QUE** le représentant ou la représentante jeunesse de la ville deviendra ainsi porte-parole des jeunes sur son territoire et qu'occasionnellement, le conseil municipal l'invitera à venir présenter l'avancement des travaux du Conseil jeunesse de la MRC;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville nomme Mme Kelly-Ann Thibault à titre de délégué jeunesse avec le mandat de siéger sur le Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska et de contribuer aux travaux de ce comité dans l'intérêt de l'ensemble de nos jeunes citoyens et citoyennes et ce pour la période allant d'octobre 2018 à juin 2019.

**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la période de questions, les personnes présentes ont posé des questions sur la remorque d'urgence, les installations septiques, les roulottes au Lac-à-la-Truite, les brigadiers scolaires, la vitesse autour du Lac-à-la-Truite, trou d'homme au coin de la 5<sup>E</sup> Rue, questions auxquelles le maire a répondu.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**2018-10-228.**  
Réserve  
financière pour la  
vidange des  
étangs

**CONSIDÉRANT** le règlement no. 498 de l'ancienne Ville de Daveluyville, article 6, qui mentionne que la somme affectée annuellement à la constitution d'une réserve financière pour la vidange des étangs est de 8 000 \$;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la trésorière à transférer, tel que stipulé dans le règlement no. 498 de l'ancienne Ville de Daveluyville, article 6, la somme de 8 000 \$ au fonds de la réserve financière pour la vidange des étangs.

**2018-10-229.**  
Embauche –  
Employé de  
l'usine de  
filtration

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'engager un technicien en assainissement des eaux à l'usine de filtration, à temps partiel;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité d'engager M. Alexandre Leblanc, à titre de technicien en assainissement des eaux à l'usine de filtration à temps partiel, selon les termes et conditions déterminés et acceptés par le conseil. L'embauche de M. Leblanc est effective en date du 20 septembre 2018.

**AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

Liste des permis

Mme Pauline Vrain, inspectrice adjointe en bâtiment, dépose la liste des permis émis et le maire en fait un bref résumé. Pour le mois de septembre 2018, 21 permis ont été émis, totalisant 370 420 \$.

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Renouvellement  
du prêt  
hypothécaire –  
Avenues Santé  
Bois-Francis

Sujet annulé.

**2018-10-230.**  
Remboursement  
du déficit  
mensuel ou  
annuel d'Avenues  
Santé Bois-Francis

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Daveluyville est membre d'Avenues Santé Bois-Francis;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Daveluyville est responsable du financement d'Avenues Santé Bois-Francis;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville s'engage à combler le déficit mensuel ou annuel en lien avec le prêt hypothécaire actuel, s'il y a lieu, d'Avenue Santé Bois-Francis et d'autoriser la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

Modules  
d'exercices dans  
la 5<sup>E</sup> Rue –  
Acquisition du  
terrain

Sujet annulé

**LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

**2018-10-231.**  
Contrat à M. Alain  
Lemieux – Party  
de Noël 2018 des  
entreprises

**CONSIDÉRANT** la tenue du Party de Noël des entreprises qui se tiendra à la salle communautaire de Daveluyville le 1<sup>er</sup> décembre 2018;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'engager M. Alain Lemieux, traiteur, selon les termes et conditions de la soumission transmise par courriel le 5 septembre 2018 et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

**2018-10-232.**  
Désignation d'un  
signataire de la  
convention d'aide  
dans le projet de  
réfection,  
agrandissement  
et mise aux  
normes du centre  
sportif de  
Daveluyville

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale de la Ville de Daveluyville, Mme Tammy Voyer, à conclure une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'octroi d'une subvention pour la réfection, l'agrandissement et la mise aux normes du centre sportif de Daveluyville dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV, et à respecter toutes les conditions du Ministère rattachées à cette entente.

**2018-10-233.**  
Guignolée 2018 –  
Demande  
d'autorisation de  
la Ville de  
Daveluyville

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Partage Alimentaire Daveluyville de mettre des arrêts dans les rues de Daveluyville de 6 h 30 à 8 h 30 et de 10 h 30 à 13 h, le jeudi 6 décembre prochain, dans le cadre de la Guignolée et que le Ministère des Transports émette un certificat d'autorisation.

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

**LÉGISLATION**

**2018-10-234.**

Avis de motion –  
Règlement sur la  
gestion  
contractuelle

**AVIS DE MOTION**

Avis est donné par **Christine Gentes**, qu'un règlement relatif à la gestion contractuelle sera adopté à une séance ultérieure.

Projet de  
règlement no. 61  
relatif à la gestion  
contractuelle

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par la conseillère Christine Gentes lors de la séance ordinaire tenue le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018;

Conformément à la loi, M. Ghyslain Noël, maire, dépose le projet de règlement numéro 61 relatif à la gestion contractuelle, abrogeant et remplaçant le règlement no.59 relatif à la gestion contractuelle. De plus, M. Noël mentionne, séance tenante, l'objet dudit règlement, la portée, les coûts associés et les mécanismes de financement, le cas échéant. Enfin, il déclare que tous les élus ont reçu le présent projet de règlement au moins 72 heures préalablement à la séance ;

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, ce projet de règlement était disponible pour consultation à l'hôtel de ville 72 heures préalablement à la présente séance ainsi que sur le site Internet de la ville.

Avis de motion –  
Règlement  
d'emprunt relatif  
à la réfection,  
l'agrandissement  
et la mise aux  
normes du centre  
sportif

Sujet reporté à une séance ultérieure.

Dépôt du projet  
de règlement  
relatif à la  
réfection,  
l'agrandissement  
et la mise aux  
normes du centre  
sportif

Sujet reporté à une séance ultérieure.

**AFFAIRES NOUVELLES**

**2018-10-235.**

Installation de  
panneaux pour le  
partage de la  
route vélo-voiture

**CONSIDÉRANT QUE** les cyclistes sont de plus en plus présents sur la rue Principale et le 2<sup>E</sup> Rang;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieux d'informer les véhicules au partage de la route avec les cyclistes;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- DE** faire parvenir une demande au Ministère des Transports afin d'obtenir l'autorisation d'installer quatre panneaux de signalisation sur une portion de la Route 261 et le 2<sup>E</sup> Rang, selon les exigences du MTQ qui seront convenus;
- 2- D'autoriser** le directeur des travaux publics à faire l'achat de quatre panneaux de signalisation pour le partage de la route et les implanter;
- 3- D'autoriser** la trésorière à émettre les déboursés en conséquence.

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

**2<sup>ÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la période de questions, les personnes présentes ont posé des questions sur le transport adapté grand tronc, remerciement de M. Raynald Jean suite à son élection, un trou d'homme dans le 2<sup>E</sup> Rang, les nuisances sur les terrains, les chiens qui jappent, les pancartes pour le partage de la route, questions auxquelles le maire a répondu.

**2018-10-236.**

Fin de la séance  
et levée de  
l'assemblée

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 57.

\_\_\_\_\_  
Ghyslain Noël, maire

\_\_\_\_\_  
Pauline Vrain, greffière

Version non officielle